

Communiqué de presse

L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET LA FONDATION PIERRE FABRE S'ENGAGENT POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES EN CENTRAFRIQUE

Paris, le 28 novembre 2019 - Rémy RIOUX, Directeur général de l'AFD, Pierre-Yves REVOL, Président de la Fondation Pierre Fabre et Béatrice GARRETTE, Directrice générale, ont signé en présence du Dr Denis MUKWEGE, prix Nobel de la paix 2018, une convention de financement d'un montant de 4,2 millions d'euros pour la mise en place d'un centre de prise en charge globale des victimes de violences sexuelles et de violences basées sur le genre à Bangui.

Depuis 2017, la Fondation Pierre Fabre soutient la réplique à l'hôpital rural de Bulenga (RDC) du modèle de « guichet unique », ou « One Stop Center », créé par le Dr Denis Mukwege et structuré autour de quatre piliers, qui répondent aux besoins essentiels de guérison de la victime et de son autonomisation : piliers médical, psychologique, juridique et socioéconomique. Face à la situation en Centrafrique et forts de leur expérience commune en République Démocratique du Congo, la Fondation Pierre Fabre, la Fondation Panzi RDC, la Fondation Dr Denis Mukwege et l'Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie ont décidé de s'unir à nouveau, avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement, pour répliquer le modèle de prise en charge holistique du Dr Mukwege à Bangui, au sein d'un hôpital public (l'Hôpital de l'Amitié) et d'une association centrafricaine (Association des Femmes Juristes de Centrafrique), déjà deux lieux reconnus de référencement de victimes de violences sexuelles et basées sur le genre dans le pays.

La Fondation Pierre Fabre, cheffe de file de ce groupement de partenaires et l'Agence Française de Développement (AFD) ont officialisé leur engagement par la signature d'une convention de financement le 28 novembre au siège de l'AFD. Ce programme de 4,2 millions d'euros, sera cofinancé à hauteur de 3 millions d'euros par l'AFD, et par la Fondation Pierre Fabre à hauteur de 1,2 million d'euros. Elle apportera également son expertise médicale et scientifique et assurera la gestion administrative et financière du programme.

Un programme de prise en charge globale des victimes

Ce programme, d'une durée de 4 ans, permettra aux victimes de violences sexuelles et violences basées sur le genre de Bangui et des provinces, d'accéder à des soins holistiques de qualité, selon un parcours coordonné, accompagné et complet, grâce à la mise en place d'un « Guichet unique » localisé au sein de l'Hôpital de l'Amitié et de l'Association des Femmes Juristes de Centrafrique (AFJC) à Bangui. Ce programme participera également à la prévention des violences sexuelles et violences basées sur le genre dans le pays. Facilité par les partenaires internationaux (Fondation Pierre Fabre, Fondation Dr Denis Mukwege, Fondation Panzi RDC, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie), ce programme est fondé sur un transfert de

compétences Sud-Sud entre les acteurs congolais et les acteurs centrafricains. Il permettra en outre de renforcer les capacités d'un hôpital public ainsi que d'une association locale reconnue ; deux structures qui sont déjà des lieux de référencement pour les victimes de violences sexuelles et violences basées sur le genre.

Pour Pierre-Yves Revol, Président de la Fondation Pierre Fabre, « *Ce programme marque une étape importante dans l'engagement de la Fondation Pierre Fabre aux côtés du Dr Mukwege et au service des populations les plus vulnérables. Dans un contexte difficile, le programme va s'appuyer sur les compétences complémentaires des partenaires français, congolais et centrafricains avec l'objectif commun d'apporter aux victimes de violences sexuelles et violences basées sur le genre en Centrafrique les soins et la prise en charge pluridisciplinaire qui leur permettront de se relever.* »

Pour Rémy Rioux, Directeur général de l'AFD, « *ce projet marque l'engagement du groupe AFD dans le combat contre les violences sexuelles que mène avec tant d'énergie le Dr Mukwege, notamment dans les zones en proie à des conflits dont les femmes sont les premières victimes. Forte de sa capacité à mobiliser ses partenaires, au premier rang desquels figurent les organisations de la société civile, la plateforme AFD agit pour mettre en œuvre les engagements du Président de la République en faveur de l'égalité femmes-hommes et atteindre ce cinquième Objectif de développement durable* ».

Les partenaires et leurs apports au programme :

La Fondation Pierre Fabre est une fondation reconnue d'Utilité Publique par décret en Conseil d'Etat en date du 6 avril 1999. Elle a pour mission de permettre aux populations des pays les moins avancés et à celles des pays émergents dans le monde, ainsi qu'aux populations exceptionnellement plongées dans des situations de crises graves, d'origine politique, économique et/ou naturelles, d'accéder, tant en qualité qu'en volume, aux soins et plus spécialement aux médicaments d'usage courant définis notamment par l'OMS comme essentiels à la santé humaine. Elle a structuré ses activités autour de 5 axes prioritaires : la formation de professionnels du médicament, l'accès aux soins de qualité pour les populations vulnérables, la lutte contre la drépanocytose, la dermatologie et la e-santé. La Fondation Pierre Fabre appuie depuis 2017 la prise en charge des victimes de violences sexuelles et victimes de violences basées sur le genre dans l'hôpital rural de Bulenga au Sud Kivu en RDC créé par le Dr Mukwege. ([en savoir plus sur ce programme](#)).

www.fondationpierrefabre.org

L'Agence Française de Développement

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale.

Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance... Nos équipes sont engagées dans plus de 4000 projets à fort impact social et environnemental dans les Outre-

mer français et 115 pays. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). www.afd.fr

La Fondation Panzi RDC a été fondée il y a près de dix ans par le Docteur Denis Mukwege afin d'appuyer l'hôpital où sont secourues des milliers de victimes de viols perpétrés dans le Nord-Est de la République Démocratique du Congo ravagée par les conflits. L'hôpital et la Fondation Panzi RDC ont acquis une solide réputation dans le traitement des blessures gynécologiques et psychologiques au travers d'un modèle de soin global.

Dans ce programme, la Fondation Panzi RDC transmettra son expérience et son expertise dans le domaine des soins et de la prise en charge holistique des VVBG et VVS notamment en formant le personnel médical de l'hôpital de l'Amitié.

www.fondationpanzirdc.org

La Fondation Dr Denis Mukwege dénonce l'utilisation des violences sexuelles lors de conflits armés. Elle plaide auprès de la communauté internationale, pour l'établissement d'une ligne rouge juridiquement contraignante contre le viol comme arme de guerre, pour mettre fin à l'impunité, accroître la responsabilisation des Etats et rendre justice aux victimes. Elle soutient le modèle de soins mis en place à l'hôpital de Panzi et sa réplique dans d'autres zones de conflit.

Dans ce programme, la Fondation Dr Denis Mukwege apportera son expertise du modèle holistique, appuiera le plaidoyer et le développement du réseau des survivantes. www.mukwegefoundation.org

L'Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie (IFJD) est une association française qui poursuit les activités de l'Institut Universitaire Varenne et de l'Association Francophone de Justice Transitionnelle. Elle est chargée de promouvoir la diffusion des connaissances tant sur le plan académique, que dans le cadre d'activités opérationnelles. Elle a développé un axe important consacré aux VVS et VVBG comportant publications et recherches, formations, expertise et appui à l'assistance juridique et judiciaire, portant principalement sur le modèle holistique d'assistance aux victimes. Ayant une vocation scientifique et opérationnelle, l'IFJD favorise la production et la transmission de la connaissance, le soutien à la recherche scientifique et universitaire et l'action sur le terrain

Dans ce programme, l'IFJD apportera son expertise concernant tant la Justice transitionnelle en générale, que la problématique spécifique des violences sexuelles. L'IFJD intervient en Centrafrique, seul ou en partenariat, depuis novembre 2015. Il sera, dans le cadre du centre d'assistance holistique de Bangui, responsable du pilier juridique.

L'hôpital de l'Amitié

L'hôpital de l'Amitié fait partie des 5 hôpitaux centraux de 2° référence. Il est situé à proximité du PK5, dans une position géographique stratégique. L'hôpital a été construit dans les années 1980 par la coopération chinoise. Il est déjà une structure de référencement des victimes de violences sexuelles. Dans ce programme, l'hôpital de l'Amitié sera une des deux portes d'entrée du centre holistique. L'amélioration de la qualité des soins du service de gynécologie-obstétrique bénéficiera également à l'ensemble de la population.

L'Association des Femmes Juristes de Centrafrique (AFJC) :

Basée à Bangui, l'association centrafricaine dont toutes les membres sont juristes (niveau minimal licence) a été créée en 1992 par Mme Catherine Samba Panza pour promouvoir et défendre les droits de l'Homme avec une action spécifique vis-à-vis des femmes et des enfants. Originellement l'AFJC avait créé des « cliniques juridiques » pour accompagner les femmes VVS et VVBG dans le dépôt des plaintes. A partir de 2010, en réponse aux événements ayant causé beaucoup de victimes parmi les femmes et les enfants, des centres d'écoute ont été créés dans tout le pays, dont une dizaine financés un temps par l'UNICEF mais inactifs actuellement faute de financement. L'AFJC est un lieu d'accueil bien identifié pour les VVS et VVBG. L'association leur procure un minimum de services psycho-sociaux (repas, écoute, repos...) et les accompagne dans la construction de leur dossier juridique.

Contacts presse :

AFD :

Lou BACHELIER-DEGRAS, +33153443424 | bachelierdegras@afd.fr

Fondation Pierre Fabre :

Guillaume FESTIVI, Responsable de la communication

+33 (0)6 20 88 61 55 / guillaume.festivi@fondationpierrefabre.org